

Villefranche de Rouergue, le 16 février 2011

## Compte rendu du CTP du 15 février.

- Le CTP de ce jour commençait par la présentation du budget 2011.

En baisse, plusieurs points ont été abordés, et non des moindres. Concernant le fonctionnement, 3 points clés sont affectés :

- Diminution des loyers du parc privé.
- Réduction du montant alloué aux fluides.
- Diminution des frais de déplacements.

Ces intentions nous permettent donc d'avoir un aperçu de l'avenir des structures dites atypiques aux yeux du ministère dans notre département... et le meilleur n'est pas à venir !!!

Au total, rien que pour le budget fonctionnement, c'est une baisse globale de 15 % ... rien que ça !!!

Concernant les charges de personnels, c'est une économie de 600 000 € qui est prévue. Et c'est la catégorie C qui en fait bien évidemment les frais ...

Qui plus est, la direction n'a de cesse de répéter que les évolutions vont améliorer la notion de service public... mais qui donc peut le croire ?

Les crédits de vacataires connaissent également une baisse puisque le département devra se répartir l'équivalent de 9,9 ETP pour l'année 2011.

Les représentants **FO DGFIP** ont donc voté contre cette réduction de moyens.

- Le point suivant était la révision des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Najac. Dans une situation où le manque a été volontairement orchestré depuis plusieurs années (pour mémoire, désimplantation d'un emploi alors que le poste comptait 2 agents, puis non remplacement après un départ en retraite ...), on en arrive donc maintenant à une proposition de réduction d'ouverture au public... schéma au combien classique et dont la fin semble donc proche...

Les décisions du CTP concernant les structures, et non les personnels, notre position a donc été contre !

- Les agents de la Trésorerie d'Entraygues-St Amans ont souhaité faire concorder les rythmes de travail sur les deux sites. Les Trésoreries seront désormais ouvertes toutes les deux du lundi au jeudi, ainsi que le vendredi matin.

Vote pour des représentants **FO DGFIP**.

- A ce jour, l'ensemble des sites du département ont optés pour les rythmes horaires variables de leur choix. Une fois de plus, les dysfonctionnements de l'application AGORA ont été pointés du doigt. La direction a conscience de cet état de fait.

Du fait de la possibilité d'un choix individuel des protocoles horaires variables, les représentants **FO DGFIP** ont voté pour ce rapport.

- Une requalification d'emploi était proposée dans la filière fiscale pour un poste en DDFIP. Un poste de C se voyait requalifié en B.

Compte tenu du fait que ce poste a été libéré dans une période où il n'y a pas eu de mouvement de mutation (et donc non accessible pour un emploi de catégorie C qui aurait pu être intéressé), et qu'une fois de plus c'est un emploi de catégorie C qui va disparaître, les représentants **FO DGFIP** ont voté contre cette requalification.

Les représentants **FO DGFIP** : Thierry Da Ronch, Philippe Tournie, Damien ICHARD

